

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 2, No 49

le 4 décembre 1974

**Le nouveau budget garde les objectifs de celui de mai dernier: maintenir une saine croissance économique et combattre l'inflation, 1**

**Subvention aux Jeux olympiques (1976) des handicapés physiques, 2**

**L'histoire des Télécommunications illustrée aux archives publiques, 3**

**Le prix David décerné à Rina Lasnier, 4**

**Subvention à la Côte d'Ivoire, 4**

**Timbre consacré à William Hamilton Merritt, 5**

**Rétrospective des activités de l'ACDI 1970-1974, 5**

**Première mission commerciale québécoise, 6**

**Les importations de machines en 1973, 6**

**Recherche sur la pénicilline, 6**

## **Le nouveau budget garde les objectifs de celui de mai dernier: maintenir une saine croissance économique et combattre l'inflation**

*Dans la présentation du budget à la Chambre de communes, le 18 novembre, le ministre des Finances M. John Turner a déclaré que le nouveau budget "contenait des mesures essentielles pour maintenir une saine croissance économique et pour renforcer la lutte contre l'inflation". Ces objectifs sont les mêmes que ceux du budget de mai dernier qui fut rejeté par la Chambre, mais certaines mesures ont été complétées et élargies du fait de l'évolution économique enregistrée depuis au pays et à l'étranger.*

*Voici un résumé des principales mesures du nouveau budget:*

Propositions concernant l'imposition du secteur des ressources  
Pour contribuer à résoudre les questions d'imposition dans le secteur des ressources, le gouvernement fédéral modifie les propositions du 6 mai de façon à:

- Accroître l'abattement spécial relatif aux bénéficiaires pétroliers après 1974, de sorte que le taux d'impôt fédéral, de 30 p. cent en 1974, passe à 28 p. cent en 1975 et à 25 p. cent à partir de 1976.

- Rétablir à 100 p. cent le taux d'amortissement des frais d'exploration, au lieu de le réduire à 30 p. cent comme prévu en mai.

Le gouvernement présente de nouveau les autres propositions faites le 6 mai concernant les ressources, à savoir:

- Un taux de base de 50 p. cent de l'impôt fédéral, auquel s'appliqueront les abattements et stimulants.

- Un abattement de 15 points sur les bénéficiaires de production minière, ce qui portera à 25 points le total des dégrèvements.

- Instauration de l'épuisement gagné, au taux de 25 p. cent des bénéficiaires de production au lieu de 33 1/3 p. cent.

- Suppression de la déductibilité des redevances, impôts et paiements de même genre revenant aux gouvernements, dans le calcul du revenu imposable.

- Abaissement à 30 p. cent du taux d'amortissement des dépenses d'aménagement.

**Le système de péréquation**

- On propose des changements au mode de calcul des paiements de péré-

quation que le fédéral fait aux provinces:

- toutes les recettes que les provinces tiraient du pétrole et du gaz avant la crise mondiale du pétrole continuent d'être incluses dans la formule;

- le tiers des recettes supplémentaires tirées du pétrole et du gaz et dues aux variations d'impôt et de prix qu'a provoquées la crise serait assujéti à la péréquation.

**Pour stimuler la construction**

Le budget complète les mesures annoncées par le gouvernement dans le domaine du logement, y compris les propositions faites en mai:

- La taxe fédérale de vente sur les matériaux de construction passe immédiatement de 11 et 12 p. cent à 5 p. cent. Cette mesure touche des ventes annuelles estimées à \$7 milliards.

- Les contribuables pourront imputer aux revenus provenant d'autres sources les amortissements sur les immeubles à loyers multiples mis en chantier entre le jour de présentation du budget et le 31 décembre 1975.

**Pour soutenir les investissements**

- La taxe de vente fédérale de 12 p. cent sur le matériel de transport, y compris les locomotives et les wagons de chemin de fer, les gros camions et les aéronefs commerciaux, est levée immédiatement. Cette mesure touche des ventes annuelles de \$1 milliard.

- L'amortissement sur deux ans des machines et du matériel neufs servant à la fabrication et à la transformation,

qui devait expirer à la fin de 1974, est prolongé indéfiniment.

#### Réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers

La réduction fiscale prévue dans le budget de mai pour 1974 est reprise et on propose un autre allègement important pour 1975:

- Pour 1974, la réduction d'impôt de 5 p. cent instaurée en 1973 est maintenue et le dégrèvement minimal, porté de \$100 à \$150.

- Pour 1975, la réduction de base passe de 5 à 8 p. cent de l'impôt payable; le dégrèvement minimal est porté à \$200; le dégrèvement maximal passe à \$750.

Tous les contribuables profitent de ces modifications. L'impôt sera réduit en 1975-76 de \$615 millions au total, dont les deux tiers reviendront aux contribuables gagnant moins de \$12,000. En janvier prochain, les salaires nets refléteront non seulement cette réduction et celle de 1974, mais aussi la diminution du taux d'imposition prévue par la loi sur la première tranche de \$500 de revenu imposable et l'indexation des exemptions et des tranches d'imposition.

Un salarié marié, ayant deux enfants à charge de moins de 16 ans, ne payera de l'impôt fédéral en 1975 que si son revenu dépasse \$5,871. S'il gagne \$10,000, son salaire net augmentera de \$300 en 1975 grâce à toutes les réductions mentionnées. Cette amélioration se fera sentir dès janvier sur les chèques de paye.

#### Pour protéger l'épargne

- La proposition du 6 mai libérant de l'impôt la première tranche de \$1,000 de revenu d'intérêt est reprise pour 1974, et élargie en 1975 pour englober les dividendes d'entreprises canadiennes.

- Une mesure semblable s'appliquera, à partir du 1er janvier 1975, aux retraites versées par des régimes privés. La première tranche de \$1,000 de revenu de retraite, autre que les prestations versées à titre universel par les régimes publics, sera exonérée d'impôt.

- L'exemption actuelle accordée aux personnes âgées de 65 ans et plus sera maintenant transférable entre conjoints dans la mesure où l'un d'eux ne peut s'en prévaloir. La mesure entrera en vigueur en 1975, année où l'exemption sera de \$1,174.

- Les bénéficiaires de bonis paya-

bles au comptant sur les obligations d'épargne du Canada pourront déclarer ces bonis comme revenu d'intérêt ou comme gain de capital.

#### Autres mesures du budget de mai

Le présent budget reprend, avec des modifications dans certains cas, les autres propositions faites le 6 mai.

- Surtaxe de 10 p. cent applicable aux bénéficiaires des sociétés réalisés entre le 1er mai 1974 et le 30 avril 1975.

- Avancement du dernier paiement de l'impôt sur les sociétés au deuxième mois qui suit la fin de leur exercice, au lieu du troisième mois.

- Réduction des provisions exemptes d'impôt des institutions financières, de 1½ à 1 p. cent des avoirs admissibles de plus de \$2 milliards, à compter de 1974.

- Taxes d'accise spéciales sur les véhicules à forte consommation, et majoration générale des droits d'accise sur les alcools, les vins et le tabac, en vigueur immédiatement.

- Établissement d'un Régime enregistré d'épargne-logement permettant de déduire \$1,000 par année, avec un maximum absolu de \$10,000; le montant retiré du régime est exempt d'impôt s'il sert à l'achat d'une maison ainsi que des principaux appareils ménagers et des meubles.

- Demande d'autorisation législative confirmant la suppression de la taxe de vente sur les vêtements et les chaussures; la taxe a été supprimée en juillet dernier en application de la Loi sur l'administration financière.

- Autres réductions de la taxe de vente sur le matériel de construction et d'équipement municipal de distribution d'eau, les bicyclettes et les véhicules de transport municipal, les achats faits par les centres de soin de jour et les cliniques, ainsi que certaines aides pour handicapés.

- Stimulants accrus aux petites entreprises: la limite annuelle des revenus assujettis au taux d'impôt de 25 p. cent passe de \$50,000 à \$100,000 et le plafond cumulatif de \$400,000 à \$500,000.

- Un contribuable aura le droit de cotiser au régime enregistré d'épargne-retraite de son conjoint en plus du sien, jusqu'à concurrence de son plafond de cotisation.

- De nouvelles règles s'appliquent aux réorganisations de sociétés, au

revenu d'origine étrangère, aux sociétés de personnes et à d'autres domaines dans le cadre de la poursuite de la réforme fiscale.

#### Pour réduire les droits de douane

- Des réductions tarifaires provisoires portant sur un milliard de dollars de biens de consommation annuellement seront prolongées de deux ans, jusqu'au 30 juin 1976.

- Les exemptions accordées aux touristes rentrant au Canada sont augmentées sensiblement. Voici les principales modifications: l'exonération trimestrielle permise après une absence de 48 heures sera doublée, passant de \$25 à \$50 et l'exonération annuelle passera de \$100 à \$150 après une absence minimale de 7 jours au lieu de 12.

#### Subvention aux Jeux olympiques (1976) des handicapés physiques

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé qu'une subvention de \$500,000 sera versée au Comité d'organisation des Jeux olympiques (1976) des handicapés physiques, pour couvrir les coûts d'organisation, de publicité et autres dépenses afférentes à la tenue des jeux.

Le Gouvernement fédéral, par le biais du programme de la Direction de la santé et du sport amateur, a conclu une entente de partage des coûts avec la ville de Toronto et le Gouvernement d'Ontario.

Les Jeux olympiques des handicapés physiques (les para-olympiques) se déroulent dans le pays où se tiennent les Jeux olympiques d'été. Du 4 au 11 août 1976, la ville de Toronto sera l'hôte d'au moins 1,500 sportifs provenant de 50 pays, qui participeront à ce que l'on croit devoir être la plus importante manifestation du genre.

Le programme des Jeux compte environ douze disciplines sportives. Les sportifs sont classés d'après leur degré d'infirmité, la catégorie la plus importante étant les paralytiques se mouvant en fauteuil roulant.

Les Canadiens ont remporté des victoires impressionnantes aux Jeux de 1972, à Heidelberg; ils ont battu trois records mondiaux, ont gagné 19 médailles, et ils ont occupé le 8e rang du classement final.

## L'histoire des Télécommunications illustrée aux archives publiques

Une exposition présentée par les Archives publiques du Canada et intitulée "Télécommunications: l'expérience canadienne" nous fait revivre nombre de faits historiques intéressants.

Délaissant les thèmes politiques et économiques traditionnels, les Archives publiques on choisi, pour nous dépeindre l'histoire des télécommunications, de mettre l'accent sur la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le monde depuis trois siècles. Et comme l'histoire ne saurait se raconter sans mots ni images, les Archives ont tiré de l'oubli un riche éventail d'enregistrements sonores et d'émissions télévisées remontant aux premiers jours de la radiodiffusion nationale ainsi qu'une remarquable collection de photographies, documents, estampes et images.

Les visiteurs peuvent en outre examiner les premiers téléphones, télégraphes et satellites qui ont permis au pays de se maintenir à l'avant-garde des transmissions par-delà de vastes espaces déserts.

Ce panorama de l'histoire canadienne, envisagée du point de vue des communications, va de l'époque des coureurs de bois jusqu'à l'ère du satellite.

Des documents datant du régime français nous apprennent que dès 1721, un service postal était en voie de création entre Québec et Montréal.

Une toile de Coke Smythe, réalisée en 1840, nous révèle que la traversée du Saint-Laurent gelé, sur un traîneau tiré par des chevaux fringants, était beaucoup plus amusante qu'une ballade sur l'autoroute.

Une sélection de vieux journaux reflète un monde en bien des points semblable à celui du 20<sup>e</sup> siècle. Un article paru en 1821 dans la Gazette de Québec prouve que les journaux d'alors, s'ils se montraient plus soucieux du style, ne parlaient pas moins des mêmes choses que la presse d'aujourd'hui.

Les communications transatlantiques Samuel Morse, lorsqu'il inventa le télégraphe en 1842, ouvrit la porte à la technologie moderne des communications qui triompha littéralement du temps et de l'espace. Le télégraphe électrique gagna rapidement en popularité au Canada et en 1866, le premier

câble transatlantique reliant l'Europe à l'Amérique du Nord atteignait Heart's Content Bay, à l'est de Terre-Neuve.

Une esquisse du *London Illustrated News* immortalisa la pose du câble, sortant de la poupe du vapeur *Great Eastern*.

Alexander Graham Bell, qui découvrit il y a un siècle, le principe de la téléphonie, à Brantford, Ontario, occupe également une place de choix.

### La radio

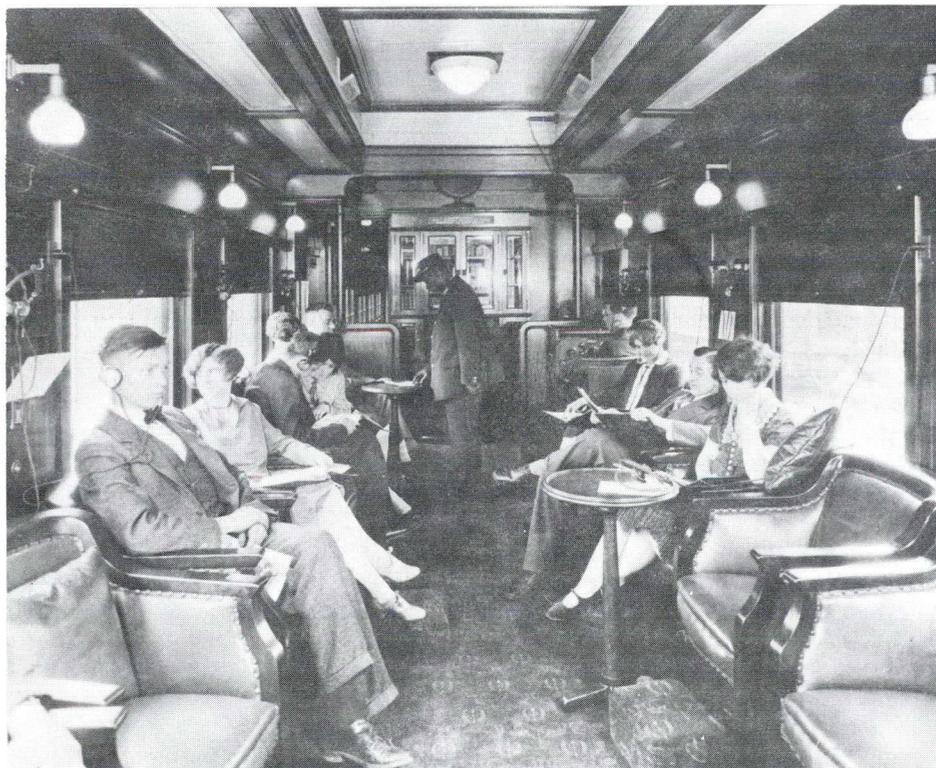
L'oeuvre de pionnier qu'accomplit Marconi à Terre-Neuve et au Cap Breton dans le domaine de la radiophonie y est illustrée, de même que les inventions de l'historien scientifique Reginald Aubrey Fessenden.

Né à Bolton East, au Québec, et élevé dans de petites villes de l'Ontario, Fessenden s'établit, encore jeune aux États-Unis, où il travailla avec Thomas Edison. Il devint l'un des plus éminents physiciens de son temps et inventa un système tout à fait nou-

veau de transmission sans fil, distinct de celui de Marconi et fondé sur un principe différent qui s'avéra éventuellement être le meilleur. Sur l'une des photographies de l'exposition, on aperçoit le site de la première station expérimentale à Brant Rock, Massachusetts, d'où il transmit en 1906 la première émission radiophonique. Il avait équipé de récepteurs des bateaux croisant dans l'Atlantique Nord et la veille de Noël, il leur transmit par radio un enregistrement du *Largo* de Handel et de *O Sainte Nuit* de Gounod. Fessenden est peut-être le premier présentateur de disques du monde.

Les communications en temps de guerre Les télécommunications évoluèrent rapidement au cours de la Première Guerre mondiale. La Division des gravures et photos des Archives publiques expose des photographies de soldats canadiens utilisant des pigeons et des chiens pour transmettre des messages à partir des tranchées.

Plusieurs reportages des premiers correspondants canadiens transmis directement des champs de bataille à la



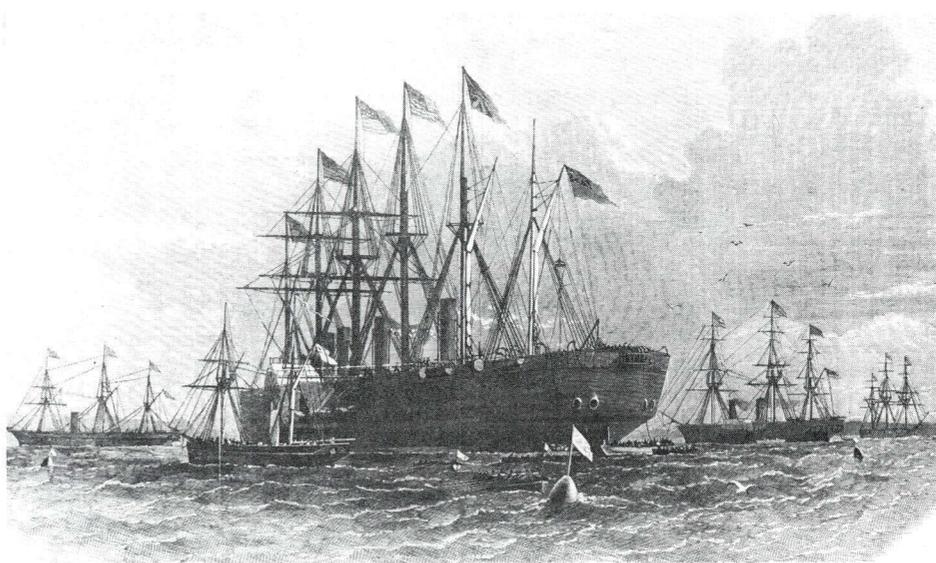
La stéréophonie n'existait pas encore, mais les Canadiens qui voyageaient par train entre 1924 et 1931 pouvaient coiffer des écouteurs et se détendre au son de la radio. Cette photographie fait

partie de l'exposition des Archives publiques "Télécommunications: l'expérience canadienne", et retrace l'histoire du télégraphe, de la radio, de la télévision et des satellites au Canada.

Société Radio-Canada évoquent les événements de la Seconde Guerre mondiale. On peut entendre Matthew Halton, Peter Stursberg et le Canadien français bien connu Marcel Ouimet qui, pour sa part, décrit l'exaltation régnant dans les rues de Paris à la libération de la ville, le 26 août 1944. Le visiteur peut également, au moyen d'écouteurs, entendre des soldats canadiens chantant à pleins poumons dans un pub anglais avant de traverser la Manche.

Les maquettes des satellites canadiens *Anik* et *Alouette*, d'aspect plutôt impersonnel et froidement scientifique, rappellent que les télécommunications au Canada ont rejoint l'ère spatiale. Il est vrai qu'un satellite n'est pas aussi romantique qu'un vieux câble ou qu'un phare, mais nous apprenons une fois de plus à vivre dans un village, un "village global" où les nouvelles voyagent vite, par voie de satellite.

L'exposition se poursuivra jusqu'en janvier 1975 et il n'est pas encore certain qu'elle sera présentée ailleurs au Canada.



(Photo: Archives publiques du Canada)

Le 8 septembre 1866 s'ouvrait une nouvelle ère de communications entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Le câble transatlantique atteignait ce jour-là, à bord du *Great Eastern*, l'un des plus gros bateaux de l'époque, le

petit hameau de Heart's Content Bay, à Terre-Neuve. Ce dessin de l'événement, oeuvre d'un artiste du *London Illustrated News*, fait partie de l'exposition "Télécommunications: l'expérience canadienne".

### Le prix David décerné à Rina Lasnier

Le jury du Prix David 1974 a proclamé l'écrivain québécois Rina Lasnier, lauréate de cet important concours littéraire pour l'année 1974.

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. D. Hardy, a procédé à la remise du prix de \$5,000, à son récipiendaire, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu en octobre 1974, au Salon Rouge de l'Assemblée nationale du Québec.

Le prix David 1974 est décerné à Rina Lasnier pour l'ensemble des oeuvres publiées jusqu'à aujourd'hui. Déjà en 1943, le poète s'était mérité cette haute distinction littéraire pour ses trois premiers ouvrages parus en 1941 soit *Féerie Indienne*, *Images et Proses* et *Le Jeu de la Voyagère*.

Le jury du Prix David était présidé par M. Clément Moisan, licencié ès lettres de l'Université de Montréal et professeur de littérature à l'Université Laval. Les autres membres étaient Mme Monique Bosco, docteur ès lettres et professeur de littérature à l'Université de Montréal, M. Jean-Marie Poupard, professeur de littérature au CEGEP de St-Jean, M. Pierre Savard, professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa et

M. Antoine Sirois, directeur du département d'études françaises de l'Université de Sherbrooke.

Le Prix David, instauré en 1922 par M. Athanase David, alors secrétaire de la province, constitue la plus haute récompense littéraire accordée par le Gouvernement du Québec.



Mme Rina Lasnier, gagnante du Prix David 1974, en compagnie du ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Hardy.

### Subvention à la Côte d'Ivoire

Le Gouvernement du Canada fournira une subvention de 3.5 millions de dollars à la Côte d'Ivoire pour la réalisation d'un Centre de formation hôtelière à Abidjan, a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan. J. MacEachen.

La subvention, fournie par l'Agence canadienne de développement international, servira à couvrir les frais de construction du centre, les services du personnel canadien, la formation d'homologues ivoiriens et à l'achat de l'équipement nécessaire. Le Gouvernement du Québec s'est engagé à fournir les services de consultation, le support administratif ainsi que le personnel d'exécution et de soutien de la composante "assistance technique".

En plus des secteurs agricoles et industriels, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a identifié le domaine du tourisme comme prioritaire pour son développement. Plus de 52,000 touristes ont, en effet, visité ce pays de l'Afrique de l'Ouest en 1972. Or, le pays ne possède aucune école spécialisée pour la formation de personnel hôtelier. Le nouveau centre répondra à ce besoin.

### Timbre consacré à William Hamilton Merritt

Un nouveau timbre-poste, consacré à William Hamilton Merritt, a été émis le 29 novembre par les Postes canadiennes pour souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire du début des travaux de construction du canal Welland.

Le timbre montre Merritt au premier plan droit, de même qu'une vue du canal Welland en arrière-plan.

“On a, à juste titre, appelé Merritt le père du transport au Canada, a souligné le ministre des Postes, M. Mackasey. Grâce à son esprit d'initiative et à son travail, le Canada est devenu plus indépendant, plus uni. Un homme qui a démontré un tel intérêt envers son pays doit être une véritable inspiration pour tous les Canadiens”.

William Hamilton Merritt

Merritt est né le 3 juillet 1793, à Bedford, dans l'État de New-York. En 1796 sa famille s'installe dans la localité qui aujourd'hui s'appelle St. Catharines. En 1821 il fait l'acquisition d'un “magasin général” et s'adonne à l'agriculture, mais en 1812, la guerre interrompt les affaires. Merritt s'engage



dans la milice; il rentre dans son foyer en 1815 avec le grade de capitaine, après avoir pris part à plusieurs campagnes et passé huit mois en captivité chez les Américains.

Trois ans à peine après la fin du conflit, il entreprend de réaliser le rêve de sa vie, “faire du Canada une voie de commerce entre la Grande-Bretagne et les États de l'Ouest”. En 1818, Merritt et quelques autres hommes d'affaires de St. Catharines adressent une pétition au Parlement dans laquelle ils affirment qu'on peut facilement construire un canal qui contournerait les chutes du Niagara. Une baisse des prix des produits agricoles et un conflit douanier entre le Haut et le Bas-Canada retardent le

projet jusqu'en 1824. Ce délai permet à Merritt, et à ses partenaires de rassembler assez d'argent pour commencer la construction du canal qui grâce à l'aide généreuse du gouvernement et d'investisseurs américains est ouvert à la navigation en 1829. Pourtant le succès financier n'est pas immédiat. Le canal Welland étant tributaire de la navigation américaine locale il est finalement nationalisé en 1841, à la suite d'ennuis financiers. Les Canadiens ne reconnaissent pas unanimement cette grande entreprise. Le premier ministre William Lyon Mackenzie va même jusqu'à accuser Merritt d'avoir fait porter les dépenses qu'il a faites à Londres pour les clubs, les billets de théâtre, ses cigares et son gin, au compte de la compagnie. Malgré ce premier accueil, le canal est devenu le pivot du système de transport qui relie les Grands lacs à l'Atlantique.

Merritt ne s'est pas contenté de construire le premier élément de la Voie maritime du Saint-Laurent. Il a siégé au Parlement de 1832 à 1860. Ses fonctions lui ont permis d'appuyer des douzaines de plans, grands et modestes.

### Rétrospective des activités de l'ACDI 1970-1974

. Les programmes canadiens de développement international ont amené des changements importants dans la vie d'un grand nombre d'habitants du tiers-monde. Les activités de l'Agence canadienne de développement international depuis 1970 dans l'administration de ces programmes sont examinées dans une récente publication de l'Agence intitulée Bilan; en voici les points saillants:

. Le volume des affectations de crédits du Canada à l'assistance au développement s'est accru de 339 millions de dollars en 1969-1970 à 733 millions de dollars en 1974-1975, soit une hausse de près de 100 p. 100.

. L'aide publique canadienne au développement représentait 0.48 p. 100 du produit national brut en 1973-1974, comparativement à 0.40 p. 100 en 1970-1971. Les déboursés prévus de 733 millions de dollars en 1974-1975 représenteront probablement 0.53 p. 100 du PNB.

. La réalisation des projets s'est

grandement accélérée; on a, de plus, mis l'accent sur leur incidence sociale. L'ACDI s'intéresse de plus en plus aux types d'assistance qui avantagent directement les plus pauvres et les plus défavorisés.

. Le volume des programmes d'aide au développement doit continuer de croître non seulement pour compenser la diminution de sa valeur réelle due à l'inflation, mais pour correspondre davantage à l'accroissement rapide de la richesse des pays industrialisés.

. Les pays du tiers-monde revendiquent un nouvel ordre mondial permettant un partage plus équitable du pouvoir et de la richesse.

. L'ACDI travaille à l'élaboration d'une “stratégie fondamentale de développement pour les cinq prochaines années” qui lui permettra de déceler les nouveaux horizons de la coopération au développement.

. On prévoit que le programme bilatéral du Canada passera de 258 millions de dollars en 1969-1970 à 389 millions en 1974-1975.

. Le programme multilatéral d'aide du Canada devrait tripler, passant de 74

millions de dollars en 1969-1970 à 206 millions de dollars en 1974-1975.

. Les fonds dont les organismes bénévoles ont bénéficié, généralement sous forme de subventions d'appoint, sont passés de six millions de dollars en 1969-1970 à 24 millions en 1974-1975.

. Les fonds consentis au Centre de recherches pour le développement international sont passés de deux millions de dollars en 1970-1971 à la somme prévue de 19 millions de dollars pour 1974-1975.

. L'aide humanitaire consentie à l'Afrique australe, comme celle accordée au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies ou au haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, s'est élevée à \$302,000 en 1973-1974.

. Dans le but de combattre la malnutrition et d'accroître la production alimentaire dans les pays en voie de développement, l'ACDI contribue à des projets agricoles de la FAO, du Groupe de la Banque mondiale, du PNUD, d'instituts internationaux de recherche agricole, à divers program-

mes bilatéraux qui ont notamment permis plus de 80 projets dans le domaine de la pêche, à des projets des ONG et à divers fonds spéciaux de banques régionales de développement.

Le Canada a consacré 250 millions de dollars, au cours des quatre dernières années, à la mise en valeur des ressources énergétiques des pays du tiers-monde, soit deux fois plus qu'au cours des 16 années antérieures.

Le Canada vient respectivement au deuxième et au troisième rangs en ce qui concerne sa contribution de nourriture au Programme alimentaire mondial et sa contribution de blé conformément à la Convention sur l'aide alimentaire. Depuis trois ans, l'ACDI a expédié plus de 2.3 millions de tonnes de 15 produits alimentaires divers. Le blé constituait l'article principal (1.9 million de tonnes). Durant la période de trois ans se terminant en 1973-1974, l'ACDI a dépensé un total de 250 millions de dollars en aide alimentaire.

Pendant les trois dernières années, le Canada a expédié 1.7 million de tonnes de différents produits de base (métaux, engrais, produits forestiers), surtout à des pays asiatiques. Ces expéditions représentent une valeur de 159 millions de dollars.

### Première mission commerciale québécoise

Pour la première fois, une mission commerciale québécoise s'est rendue en Océanie, en septembre, afin d'y créer des contacts commerciaux et trouver des marchés nouveaux à certains produits fabriqués du Québec.

L'organisation de la mission, sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, s'est faite avec la collaboration du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce

aussi bien qu'avec les consulats canadiens en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Un premier voyage "exploratoire" avait été fait par une mission fédérale en octobre 1973, afin de déceler les secteurs industriels où les produits canadiens ont les meilleures chances d'être écoulés.

Toute une gamme de produits sont offerts à ces deux pays; mentionnons entre autres: machinerie pour l'emballage, machinerie pour le textile, machinerie et équipement pour usines à pâtes à papier; produits chimiques industriels; systèmes d'intercommunication; cuisinières, réfrigérateurs, fours encastrés, machines à laver, sècheuses, grappins à billots, cylindres hydrauliques, tapis, etc...

Les buts plus spécifiques de cette mission sont d'étendre et de finaliser des contacts avec des industriels, des acheteurs, des distributeurs et des agents manufacturiers et de mettre sur pied un système de commercialisation pour les ventes futures.

### Les importations de machines en 1973

Les firmes canadiennes ont importé au cours de 1973 pour une valeur de quelque 460 millions de dollars de machines en franchise, en vertu du Programme des machines du ministère de l'Industrie et du Commerce. C'est ce qui ressort du rapport "Analyse du Programme des machines - Importations en 1973" publié par le ministère.

La Direction de la machinerie prépare annuellement ce rapport afin d'aider les fabricants de machines à identifier les nouvelles possibilités d'expansion au Canada. Ce Programme, institué le 1er janvier 1968, reçoit chaque année plus de 19,000 demandes de remise des droits de douane.

Toutes les demandes sont étudiées individuellement selon les besoins des utilisateurs de machines. Lorsqu'il est impossible de se procurer les machines de fabrication canadienne, on accorde généralement la remise des droits de douane. Il faut cependant mentionner que plus de 900 fabricants de machines bénéficient d'une protection tarifaire lorsqu'ils sont en mesure de suppléer à la demande. Ce rapport renseigne également les utilisateurs sur la gamme complète des produits canadiens.

### Recherche sur la pénicilline

M. Saul Wolfe, professeur de chimie à l'Université Queen's, vient de se voir accorder par le Conseil national de recherches du Canada une subvention de \$106,500, au titre du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) en vue de la mise au point, aux fins de commercialisation, de nouvelles catégories d'agents à action antibactérienne, dérivés de la pénicilline. Les travaux sont effectués par son groupe de recherche avec l'assistance de la Société de développement de l'industrie canadienne.

Après qu'Alexander Fleming eut découvert l'activité antibactérienne d'une moisissure du genre pénicille vers la fin des années 20, quinze années de travail furent nécessaires pour isoler et caractériser parfaitement les principes actifs de la substance en question. La raison en est que la structure moléculaire de la pénicilline, essentielle à l'activité antibactérienne, est également très fragile du point de vue chimique.

Près de cinq p. 100 de la population est ou sera allergique à la pénicilline. Ces allergies résultent d'une réaction chimique engendrée par la présence dans la pénicilline d'un atome de soufre. M. Wolfe prétend qu'en remplaçant cet atome de soufre par un atome mieux approprié, on éliminerait toute réaction allergique, sans réduire l'activité antibactérienne de la substance. Pour réussir cette transformation, il est cependant nécessaire de séparer les éléments de la molécule en veillant à ne pas en détruire la partie la plus fragile. Il est ensuite possible de remplacer l'atome de soufre par un autre atome. Enfin, la nouvelle molécule doit être reconstituée de sorte qu'elle diffère de la première par le seul remplacement de l'atome de soufre.

Quinze années de recherche ont été nécessaires pour mettre au point cette méthode. La réussite fut annoncée en 1972 par M. Wolfe dans son discours de remise du prix *Merck Sharpe and Dohme*, à la Conférence nationale de l'Institut de chimie du Canada. A l'époque, il avait déclaré que son équipe était parvenue à faire la synthèse d'éléments cent fois plus actifs que la pénicilline naturelle. L'Université Queen's a déposé près de 35 demandes de brevet au titre de diverses parties de ces travaux de recherche.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título *Noticario de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.